

Politique de protection des données personnelles

Révision 1.2 – Mai 2022

Objet de la politique

Le groupe CEGEDIM a toujours été particulièrement vigilant concernant les questions relatives à la protection des données personnelles, celles-ci étant en effet au coeur de ses métiers depuis de nombreuses années.



La présente [Politique de Protection des Données Personnelles](#) décrit les mesures générales mises en œuvre par le CETIP en vue d'une protection adéquate des données personnelles que la société est amenée à traiter.

Elle informe sur les catégories de données à caractère personnel que nous traitons, la façon dont nous les utilisons, les catégories de destinataires auxquels nous les communiquons, les principes généraux de sécurité et de conformité appliqués ainsi que sur les droits dont disposent nos clients, nos partenaires et/ou les personnes concernées.

L'ensemble des principes édités sont en adéquation avec les valeurs du Groupe telles que figurant dans sa Charte Ethique.

Cette Politique pourra être modifiée par le CETIP notamment en vue d'être adaptée aux évolutions et /ou aux changements du droit applicable et/ou des pratiques internes du Groupe CEGEDIM.

Définitions

Délégué à la protection des Données (DPO) : Personne physique chargée d'informer et conseiller le responsable de traitement ou le sous-traitant ainsi que les collaborateurs qui procèdent à un Traitement de données, contrôler le respect du RGPD et des règles internes ainsi que piloter les orientations prises par le Responsable de traitement, conseiller sur demande en ce qui concerne les analyses d'impact et vérifier l'exécution de celles-ci, être le point de contact et coopérer avec la CNIL.

Destinataire : Personne physique ou morale, autorité publique, service ou tout autre organisme qui reçoit communication des Données, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.

Données à Caractère Personnel (« Données personnelles ») : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Données concernant la santé : Données relatives à la santé physique ou mentale d'une personne physique, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne.

Données sensibles : Informations concernant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, la santé ou la vie sexuelle.

Portabilité : Droit pour la personne concernée par le Traitement de ses Données à les recevoir dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine. Elles sont fournies par le Responsable de traitement directement à la personne concernée ou à un autre Responsable de Traitement.

Traitement de donnée : Toute opération appliquée à des données telle que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation, ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

Responsable de traitement : Personne physique ou morale, service ou organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens de ce traitement.

RGPD : Règlement Général pour la Protection des Données qui est applicable à compter du 25 mai 2018.

Sous-traitant : Personne physique ou morale, service ou organisme qui traite des données pour le compte du responsable de traitement.

Les données traitées

La présente Politique de protection des données personnelles s'applique aux Données traitées par le CETIP, collectées.

- Lors de la mise en gestion de votre contrat Complémentaire Santé/Prévoyance
- Lors de la création de votre compte sur le portail Adhérent
- Et dans le cadre de votre utilisation de nos services ou applications.

Les catégories de données collectées sont :

- Données d'identification (Nom/Prénom/N° Adhérent/Date de naissance)
- Données de contact (E-mail/téléphone)
- Données sur la situation (situation familiale, revenus...)
- Données de géolocalisation
- Données de santé à des fins de remboursement de la part complémentaire

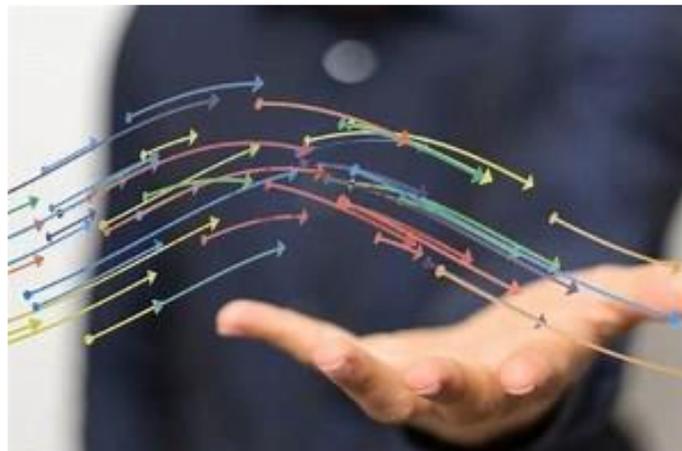
Les données que le CETIP est amené à traiter le sont dans le respect des grands principes suivants :

- **Le respect des finalités** : Les Données sont collectées et/ou traitées pour un usage déterminé, explicite et légitime que le CETIP agisse en tant que responsable du traitement ou en tant que sous-traitant.
- **Proportionnalité et loyauté** : Les données sont traitées et/ou collectées dans le respect des principes de proportionnalité et de loyauté.
- **La pertinence et la minimisation des Données** : Il est important pour le CETIP que les Données traitées soient adéquates, pertinentes et non excessives au regard des objectifs poursuivis.
- **La conservation de Données** : Les Données sont conservées en base active pour la durée nécessaire à la finalité du Traitement pour lequel elles ont été collectées. Au-delà, elles peuvent être soit archivées, soit effacées en fonction notamment des obligations de conservation légales ou réglementaires.

Destinataires

Toutes les données à caractère personnel et données de santé sont traitées par le personnel habilité du CETIP, des partenaires ou prestataires du groupe CEGEDIM lorsque le recours à ces partenaires est nécessaire aux présentes finalités.

Si ces destinataires sont amenés à traiter les données en dehors de l'Union européenne, les transferts sont réalisés dans le respect de la Réglementation.



Sécurité des données

Le CETIP s'est toujours attaché à mettre en œuvre [les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'avoir un niveau de sécurité des données adapté au risque.](#)

Les data centers de Cegedim sont ainsi [certifiés](#) ISO 27001 :2017, ISO 20000-1 :2018 et HDS. L'activité d'infogérance applicative et mode SaaS de Cegedim ACTIV, infogéreur du CETIP, est également certifié ISO 27001 :2017 et ISO 20000-1 :2018. L'ensemble est sous un dispositif de contrôle interne accrédité ISAE 3402.

La sécurité des données est également intégrée dans les contrats :

- [Avec les salariés du CETIP](#) : Des clauses de confidentialité sont intégrées aux contrats de travail et des accords de confidentialité complémentaires peuvent être signés en cas d'accès à de la donnée particulièrement sensible.
- [Avec nos prestataires](#) : Les contrats standards comportent des clauses relatives à la confidentialité et la sécurité des données ainsi que des clauses permettant d'auditer la réalisation des prestations notamment sur l'aspect sécurité.

Bases légales des traitements

Les données personnelles sont collectées et traitées uniquement sur la [base des fondements juridiques prévus par la réglementation](#) : exécution du contrat de délégation de gestion de votre organisme complémentaire avec le CETIP :

- Gestion de votre compte
- Gestion administrative de votre contrat complémentaire Santé/prévoyance
- Paiement des prestations Santé/Prévoyance
- Gestion des cotisations et Encaissement
- Relation clientèle



Des garanties appropriées pour les transferts internationaux de Données hors de l'Union Européenne

Dans le cas où le CETIP doit transférer des Données Personnelles hors de l'Union Européenne, le CETIP s'assure que des garanties adéquates telles que celles prescrites par la législation applicable en matière de protection des données sont mises en œuvre (telles que notamment les Clauses Contractuelles Type de la Commission Européenne).

La formation à la réglementation des données personnelles et à la sécurité

Le Groupe Cegedim a mis en place une formation en elearning obligatoire suivi d'une évaluation des connaissances sur le RGPD. Cette formation a été déployée en multilingue sur l'ensemble des collaborateurs du groupe. Par ailleurs, le Groupe Cegedim réalise depuis de nombreuses années des sessions de sensibilisation à la sécurité des données à destination de ses collaborateurs.

Ces formations peuvent être complétées par des parcours de sensibilisation mis en place par le CETIP.

Conflit entre la présente Politique et les lois applicable en matière de propriété intellectuelle

En cas de conflit entre la présente politique et la réglementation applicable, cette dernière prévaut.

Les sanctions

Le personnel du Groupe a été particulièrement sensibilisé quant aux sanctions lourdes susceptibles d'être encourues sous l'empire du RGPD et rappelées ci-après.

Pourront être sanctionnées d'une amende de 10 millions d'euros ou 2% du CA mondial les violations des dispositions relatives :

- Au principe de minimisation des données (article 5. 1. C),
- Aux obligations générales du responsable de traitement (articles 24 s) : registre des activités de traitement, coopération avec la CNIL, sécurité, notification d'une violation de données, analyse d'impact, consultation préalable, délégué à la protection des données
- A la Certification (article 42)
- Aux Codes de conduite (article 40)

Pourront être sanctionnées d'une amende de 20 millions d'euros ou 4% du CA mondial les violations des dispositions relatives :

- Aux principes de base d'un traitement : licéité, consentement, traitement portant sur des catégories particulières de données (articles 5, 6, 7 et 9)
- Aux droits des personnes concernées : transparence, information, accès, rectification, effacement, portabilité, opposition, profilage (articles 12 à 22)
- Aux transferts hors UE (articles 44 à 49)
- A la liberté d'expression, l'accès aux documents administratifs, numéro d'identification national, relations de travail, archives, secret (articles 85 à 91)
- Aux Injonctions de la CNIL, enquêtes de la CNIL (article 58)

Liste des sous-traitants

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, CEGEDIM Insurance Solutions met à disposition de ses clients la liste exhaustive de ses sous-traitants étant entendu que son application pour un client donné est conditionnée au périmètre des prestations confiées et aux engagements contractuels dudit client avec l'une des entités de CEGEDIM Insurance Solutions.

Marque de la division Gestion I Gestion

Date de dernière mise à jour : 13/06/2022

Entité CEGEDIM Insurance Solutions	Nom du fournisseur	Localisation de la prestation	Coordonnées	Activités sous-traitées	Date d'effet de la sous-traitance	Date de fin de la sous-traitance
CETIP Gestion Déléguee	CORUS	FRANCE	CORUS 19 rue Louis Guérin 69100 Lyon Villeurbanne	Activité d'impression et mise sous pli des courriers de gestion	01/01/2018	
CETIP Gestion Déléguee	SGA (Société Générale d'Archive)	FRANCE	SOCIETE GENERALE D'ARCHIVES Directeur Régional 49 Boulevard de l'Europe 13127 Vitrolles	Activité de transport, conservation, archivage et destruction des documents confiés	01/01/2018	
CETIP Gestion Déléguee	CEGEDIM OUTSOURCING	FRANCE	CEGEDIM OUTSOURCING 15, rue Paul Dautier 78140 VELIZY	Activité de dématérialisation des courriers entrants	25/05/2018	
CETIP Gestion Déléguee	CEGEDIM ACTIV	FRANCE	CEGEDIM ACTIV 114 rue d'aguesseau 92100 Boulogne-billancourt	Hébergement/infogérance des applications de Gestion Déléguee Editeur de la solution ACTIV Infinite/Modules (développement, maintenance, support/assistance) Concentrateur de flux	02/08/2017	
CETIP Gestion Déléguee	CEGEDIM SERVICES CENTER	BUCAREST	CEGEDIM SERVICE CENTER Bucuresti sector 1, str. Modrogan, nr. 20, etaj 2, camera 15	Paramétrage des contrats, activité de prestations d'actes de gestion	01/01/2019	
CETIP Gestion Déléguee	iASSURANCES	FRANCE	iASSURANCES 18 rue d'alsace COURBEVOIE 92100 Boulogne-billancourt	Activité de prestations d'actes de gestion	01/01/2019	
CETIP Gestion Déléguee	APIDATA	FRANCE	APIDATA 88, boulevard de la Villette 75019 PARIS	Générer des flux normés depuis AI (rapprochement et transcodification) <i>(Limité à un client)</i>	30/04/2021	30/12/2021
CETIP Gestion Déléguee	ZAION	UE	ZAION 106 Boulevard Haussmann 75008 Paris	Callbot avec consignment des données personnelles des adhérents	10/05/2021	

A propos de vos accès

Vous pouvez accéder à tout moment aux données personnelles vous concernant, et pouvez demander leur rectification, leur effacement (dans la mesure où cela n'empêche pas la bonne exécution du contrat ou le respect des obligations légales).

Vous disposez également du droit de **modifier** ou de **retirer, à tout moment, les consentements** que vous nous avez accordés pour le traitement de vos données à caractère personnel.

Vous disposez par ailleurs du droit de vous **opposer** à un traitement de vos données à caractère personnel et du droit à leur **portabilité**, dans les conditions fixées par la Réglementation et dans le respect de la convention signée avec le CETIP.

Actualisation des données transmises

Il est important que les informations que vous nous transmettez soient exactes et à jour et que vous nous informiez sans délai de tout changement significatif vous concernant.

Modalités d'exercice

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment en vous rendant dans votre espace client dans la rubrique « Nous contacter » ou à l'adresse figurant sur votre carte Tiers-payant.

Vous pouvez adresser une **réclamation auprès de la CNIL** lorsque vous ne parvenez pas à exercer vos droits ou que vous souhaitez signaler une atteinte aux règles de protection des données personnelles par un organisme public ou privé.

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Délégué à la protection des données

Le DPO du CETIP Mme Elisabeth PERETTI peut être contacté pour toute question/demande concernant l'application du règlement européen.

dpo.cetip@cetip.fr

CETIP – Groupe CEGEDIM

Siège social
114 rue d'aguesseau
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Téléphone : 05 62 24 17 17



Retrouvez-nous sur le WEB !
[Cegedim Insurance Solutions](#)

CETIP, opérateur national de Tiers-payant et gestionnaire délégué, filiale du groupe Cegedim, développe au travers de ses marques **iSanté et iGestion** des services de Tiers-payant, et de gestion déléguée permettant, un meilleur accès aux soins pour les assurés, des modalités de règlements rapides et sécurisées pour les professionnels de santé, et assurés, un suivi et une gestion optimisée des contrats complémentaires Santé/Prévoyance qui lui sont confiés.